

LE LINCEUL DE TURIN RESTE UNE PROVOCATION À L'INTELLIGENCE !

Ancien ingénieur de la DAM, Pierre de Riedmatten a été, pendant 12 ans, président de l'association « Montre Nous ton Visage », dont l'un des buts est de faire connaître ce tissu mystérieux. Il a écrit un petit livre sur ce sujet¹, et nous en propose ici une synthèse actualisée, sur la base de son article paru dans « Les Énigmes de l'Histoire du monde »². Pour mémoire, Pierre Laharrague (1934-2024), qui a également travaillé au CESTA, avait écrit un article sur ce sujet en mai 2010.

Pour beaucoup de nos concitoyens, l'affaire est classée depuis le test au carbone 14 de 1988 qui a daté cet objet entre 1260 et 1390.

Mais ce sergé de lin de 4,42 mètres x 1,13³, tissé en chevrons, continue d'intriguer les chercheurs du monde entier, qui se retrouvent fréquemment dans des congrès, car il reste toujours une « provocation à l'intelligence », comme le disait déjà le pape Jean-Paul II, lors de l'ostension de 1998.

Appelé aussi le « Saint Suaire », et conservé dans la cathédrale de Turin, il continue d'être vénéré par les chrétiens lors des ostensions publiques (plus de deux millions de personnes en 2010 et 2015).

Plusieurs centaines de milliers d'heures d'études, entreprises surtout depuis 1931, lui ont été consacrées, dans tous les domaines ; en particulier, le STURP⁴ a analysé ce tissu pendant cent vingt heures consécutives au palais royal de Turin en 1978, avec tous les matériels scientifiques existant à cette époque.

Regardons comment répondre, aussi objectivement que possible, aux trois grandes questions que chacun peut se poser :

- Peut-on expliquer et reproduire l'étonnante empreinte qu'on y observe ?
- Quelle est l'histoire de ce tissu ?
- Quelle personne a-t-il contenue ?

Pourquoi cette empreinte nous interpelle ?

Tout le monde connaît l'image partielle de la figure 1 bis : le visage, anatomiquement parfait et d'une grande paix, d'un homme figé dans la mort. Mais ce n'est pas l'image proprement dite telle qu'on peut la voir à Turin ; c'est la photo du négatif du visage, détail de la photo du négatif complet (fig. 1). Or, avec nos appareils argentiques, on regardait seulement les positifs de nos photos, mais jamais les négatifs, trop difficiles à comprendre. Ici, c'est exactement le contraire : l'image réelle, c'est-à-dire le « positif » du corps entier, telle qu'on peut la voir à Turin (fig. 2), comme celle du visage (fig. 2 bis), est très difficile à lire, car très ténue. Cela va beaucoup mieux quand le tissu est dans la pénombre et éclairé par-derrière, comme lors des (rares) ostensions : on distingue alors le corps d'un homme entièrement nu, de face et de dos, tête-bêche.

Notons déjà que cette *empreinte* n'est pas du tout conforme à l'iconographie

¹ « Le Saint Suaire » - Ed. Fidélité - 2020 (3^e édition).

² collection dirigée par Jean-Christian Petitfils - Ed. Perrin - 2019.

³ après la restauration faite en 2002.

⁴ Shroud of Turin Research Project, groupe de 33 chercheurs, américains pour la plupart.

traditionnelle du Christ (nudité, pas de couronne d'épines, pas de croix).

L'empreinte comporte, en fait, deux images superposées, très différentes

L'image dite « sanguine » (due au contact corps/tissu lors de la dépose au tombeau) est tout à fait normale, comme un *positif photographique* : les nombreuses taches de sang sont foncées (donc blanches sur le négatif, fig. 1 et 1 bis), et elles traversent le tissu. Elles proviennent bien de sang humain (hémoglobine, porphyrine, protéines...). La couleur de certaines taches est due à la bilirubine, substance dont la couleur (jaune-orangé) ne change pas lors d'un traumatisme important, alors que nos taches de sang courantes noircissent très rapidement. D'autres taches contiennent des traces de biliverdine, substance verdâtre produite également par la dégradation du sang, notamment lors d'un traumatisme⁵. On peut y distinguer du sérum, les divers types de sang (veineux et artériel) et leur mode d'écoulement (avant et après la mort), alors que les connaissances sur la circulation sanguine remontent seulement au XVII^e siècle (Harvey, 1628).

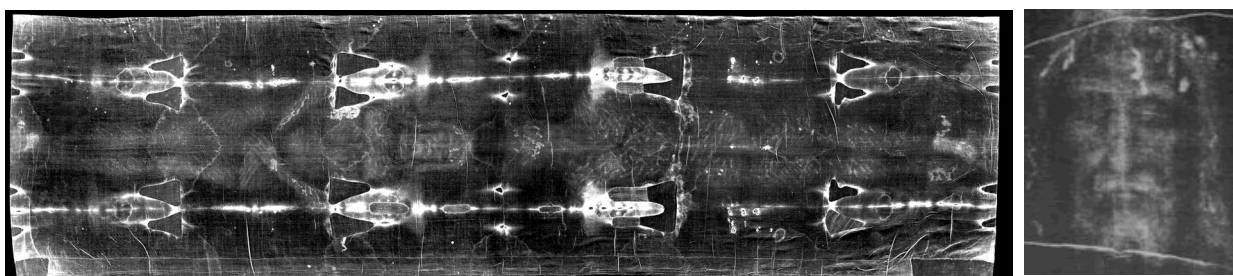


Fig. 1 - Négatif du Linceul

Trous en « L »

Fig. 1 bis

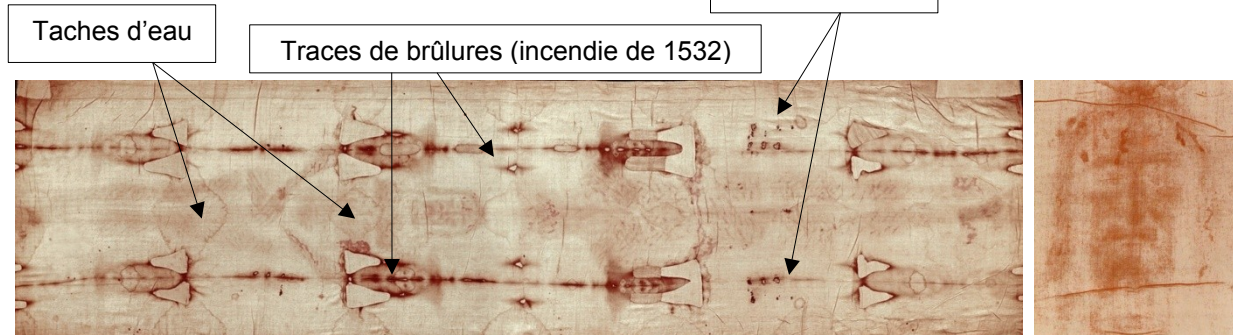


Fig. 2 – Positif du Linceul

Fig. 2 bis

L'image dite « corporelle » (celle des chevrons colorés) s'apparente, inexplicablement, à un négatif photographique : en effet, les zones normalement éclairées (nez, barbe...) sont noires (fig. 2 bis), et les zones en retrait (oreilles, orbites des yeux...) sont claires ; sur nos photos, c'est exactement le contraire. Cette découverte date de 1898, quand Secundo Pia (avocat à Turin, l'un des premiers photographes amateurs) a pris, lors d'une exposition d'art sacré, la toute première photo du Linceul, sur des plaques de verre : il a alors failli les lâcher, car il s'est senti « pétrifié » par le réalisme du négatif (fig. 1 et 1 bis).

Les caractéristiques de cette image « corporelle » n'ont pas fini de nous surprendre !

Elle ne traverse pas le tissu, n'étant présente que sur 20 à 30 microns ; ce n'est pas le cas des peintures du Moyen Age, qui utilisaient du collagène comme liant (colle à base

⁵ cf. communication du docteur J.-P. Laude à Rochester, *Frontiers in Optics/Laser Science*, 2016.

d'os et de peau). Elle n'a aucun contour, en sorte que plus on s'en approche, moins on peut l'observer. Il faut être à plus de 2 mètres pour la distinguer, contrairement aux peintures. Elle n'a aucune trace de pinceau ni aucune trace de pigments ; mais toutes les fibres ont la même couleur (jaune sépia) : c'est seulement leur densité (nombre de fibres colorées par cm²) qui forme les contrastes de l'image. Elle résiste à tous les solvants. Et elle est thermiquement stable : la chaleur de l'incendie de Chambéry, en 1532 (voir ci-dessous), n'a pas altéré l'image, alors que l'argent recouvrant le coffre de bois a traversé toutes les épaisseurs du tissu ; or l'argent fond à 1000 °C, et les peintures du Moyen Age ne peuvent pas supporter des températures supérieures à 200 °C.

Elle est inversée de droite à gauche. C'est ainsi la photo du négatif (fig. 1) qui restitue correctement l'anatomie du supplicié.

Enfin, elle est tridimensionnelle : la densité des fibres colorées est inversement proportionnelle à la distance entre le corps et le tissu. Cette intensité relative, mesurée en chaque point, a permis de reconstituer le relief réel de l'homme du Linceul au tombeau, d'abord pour le visage (Paul Gastineau en 1974, fig. 3), puis pour le corps entier (John Jackson et Eric Jumper en 1976, à l'aide du système VP8 de la NASA, utilisé pour l'étude du relief des planètes). Aucune autre image naturelle ne possède cette information, perpendiculaire à sa surface. Cette caractéristique unique a même permis d'établir l'hologramme du visage réel (Petrus Soons, Etats-Unis, 2005).



Fig. 3

Mais comment l'image corporelle s'est-elle formée ?

Le STURP a conclu que ce n'est en aucun cas une peinture, mais qu'elle provient d'une oxydation acide déshydratante des fibres de lin. Pour mémoire, la thèse de la peinture (Mac Crone - USA - qui n'a pas étudié le tissu lui-même à Turin), a été définitivement invalidée en 2010⁶.

Cette image n'existe pas sous les taches de sang : elle a donc été réalisée après l'image sanguine, mais quand ? De même que l'image sanguine, à laquelle elle est très étroitement associée, elle provient donc du corps du supplicié, et non pas d'un phénomène extérieur. Elle a été réalisée par projection orthogonale vers le tissu plus ou moins tendu, et non par contact direct : en effet, une extension des formes serait normale si l'on avait enveloppé le corps, notamment la tête.

Bien des idées ont été émises pour expliquer la formation de cette surprenante image. Mais il n'y a que deux familles d'hypothèses possibles :

⁶ En particulier, les rares particules d'oxyde de fer, adhérentes mais n'ayant pas pénétré dans le tissu, s'expliquent par la coutume de plaquer des copies contre la relique, pour les « sanctifier ».

- émanation de vapeurs ammoniacales dues à la violence du supplice (hypothèse de la vaporographie). Cependant, l'empreinte devrait traverser le tissu, ce qui n'est pas le cas;

- rayonnement de particules émises par le corps vers le tissu. Mais quelles particules ? Le père J.-B. Rinaudo, biophysicien, a établi un modèle, basé sur la rupture éventuelle des rares noyaux de deutérium du corps (hydrogène « lourd ») ; critiqué par certains, ce modèle permet cependant de répondre à la fois aux caractéristiques de l'image corporelle (par l'émission des protons, d'où faible pénétration dans le lin, oxydation, tridimensionnalité...), et à un écart de datation par le carbone 14 d'environ treize siècles, en raison de l'émission des neutrons vers les atomes d'azote contenus dans le liant du tissu⁷. Au colloque SPIE de Strasbourg de 2022, le Dr J.P. Laude a démontré qu'un important flux de neutrons aurait pu résulter en outre de l'interaction (γ , n), lors du phénomène exceptionnel mentionné au moment de la mort du Christ⁸, car on observe des énergies γ pénétrantes jusqu'à 20 MeV dans certains orages.

Peut-on reproduire cette double image ?

De nombreuses tentatives (souvent saluées par la Presse) ont eu lieu, en vue de *démasquer une fois pour toutes la supercherie de cette fausse relique*. Mais, à ce jour, personne n'a jamais pu reproduire cette empreinte avec toutes ses caractéristiques sanguines et corporelles. Plusieurs « artistes » se sont contentés d'essayer de reproduire le Visage, comme Joe Nickel (États-Unis, vers 1980), qui a entouré un bas-relief avec un linge humide, puis a teinté les parties saillantes avec de l'ocre.

« Même actuellement, aucun de nous ne réaliserait de telles images sans commettre quelque bévue », disait déjà le docteur Barbet.

D'où provient ce tissu ? De quand date-t-il ?

Le parcours du Linceul en Europe est parfaitement connu. Il est présenté pour la première fois au public, vers 1356-57, dans le petit village de Lirey (20 kilomètres au sud de Troyes), par l'épouse de Geoffroy I^{er} de Charny, mort à la bataille de Poitiers ; ce simple chevalier de Champagne, comme on le croyait encore récemment, était en fait un chef militaire de première importance, porte-oriflamme du roi et siégeant en son Conseil secret. En 1390, le pape d'Avignon, Clément VII, autorise la poursuite des présentations publiques, mais sans cérémonies trop solennelles. Notons, comme l'a montré en 2006 Emmanuel Poulie (membre de l'Institut), que le pape n'a pas suivi le mémoire, tardif, de l'évêque de Troyes (Pierre d'Arcis, 1389) affirmant que son lointain prédécesseur avait identifié le peintre et reçu ses aveux : dans sa bulle officielle (fin mai 1390), Clément VII a en effet supprimé toute allusion à un quelconque faussaire. Il n'existe d'ailleurs aucune trace d'une éventuelle enquête diligentée auparavant.

En raison de la guerre civile et de la folie du roi Charles VI, le Linceul est mis en sécurité hors de France, en 1418, à Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs. Il est cédé en 1453, par Marguerite de Chamy (petite-fille de Geoffroy I^{er}), à la famille de Savoie, qui l'installe à Chambéry et fait restaurer la chapelle ducale pour l'abriter ; elle sera appelée « Sainte Chapelle du Saint Suaire » à partir de 1480. C'est là qu'il subit un grave incendie, en décembre 1532, qui, heureusement, n'altère pas l'image (voir les traces de brûlures sur les figures 1 et 2). Des rapiècements sont mis en place en 1534 par les clarisses - ils seront supprimés en 2002, pour ne pas laisser « emprisonnés » les débris calcinés de cet incendie.

En 1578, pour éviter à saint Charles Borromée de traverser les Alpes à pied pour venir vénérer le Linceul à Chambéry, en remerciement de la fin de la peste à Milan, le duc de

⁷ Les neutrons auraient pu alors entraîner un enrichissement initial du tissu en ¹⁴C, d'où un rajeunissement apparent.

⁸ « *La terre trembla, les rochers de fendirent, le voile du temple se déchira* ».

Savoie le transfère à Turin. Il est installé en 1694 dans l'autel reliquaire de Bertola, dans la cathédrale (chapelle dite de Guarini).

En 1983, à la mort d'Umberto II, roi d'Italie en exil, il est cédé au Vatican. Et en avril 1997, la cathédrale subit un très grave incendie, sans conséquences sur le tissu, qui avait été éloigné peu avant, en raison de travaux, et placé dans un coffre en cristal blindé de 8 cm d'épaisseur ; le Linceul a pu être récupéré juste à temps. Il est maintenant conservé dans un long coffre, sous argon et à l'abri de la lumière, Il n'est montré que rarement : deux ostensions publiques ont eu lieu en 2010 et en 2015, ainsi que trois ostensions télévisées (la dernière en 2021).

Mais on ne sait toujours pas à quelle date cet objet est arrivé en France.

Que peut-on dire du test au ¹⁴C de 1988 ?

Le test au carbone 14 de 1988, pour lequel des précautions particulières ont été prises (12 mesures, trois tissus témoins), a daté le tissu du Moyen Age (entre 1260 et 1390). Les trois laboratoires (Oxford, Tucson et Zurich) n'ont sans doute pas triché dans les mesures, et certains arguments avancés pour contredire cette datation ne sont pas valables : le prélèvement n'a pas été fait dans un coin du tissu supposé sali par la sueur de ceux qui le tenaient lors des ostensions, ni dans une partie retissée au Moyen Age de manière supposée invisible : une étude textile, réalisée en 2010, a montré que l'échantillon prélevé en 1988 provient bien du Linceul.

Mais, entre les trois laboratoires, l'écart de datation affiché alors, soit 104 ans⁹, conduisait à un niveau de signification de 5 % seulement - ne pas confondre avec le niveau de confiance. Cet écart, dont la Presse n'a pas parlé, traduit une absence d'homogénéité des trois échantillons, qui reste inexplicable puisqu'ils ont été prélevés au même endroit. En outre, la date maximum annoncée (1390) est incompatible avec la première exposition publique vers 1356.

En 2017, les « données brutes » (Raw data) transmises en 1988 par les trois laboratoires, mais dont l'accès avait toujours été refusé, ont été fournies par le British Museum à l'universitaire Tristan Casabianca, entouré d'une équipe de statisticiens utilisant de nouveaux outils (programmes ANOVA et OxCal). Ils ont alors observé¹⁰, notamment :

- que l'âge minimum trouvé par Arizona est en fait de 540 BP (pour 591 dans *Nature*), et celui trouvé par Zürich est de 595 BP (pour 679 BP dans *Nature*) ;
- et que l'écart maximal entre les trois laboratoires est en fait de **255 ans**, ce qui conduit à un niveau de signification de 1% : il y a donc 99 % de chances que les trois échantillons ne soient pas homogènes pour leur teneur en ¹⁴C.

Le tissu peut-il dater d'avant le XIV^e siècle ?

En dehors du test au carbone 14 de 1988, toutes les autres études confirment une origine très ancienne de cet objet.

Une nouvelle datation, faite par le professeur Giulio Fanti en 2013, par d'autres méthodes (spectroscopies IR et Raman, essais de traction...), a donné une fourchette de +/- 250 ans autour du début de l'ère chrétienne. Ayant revu sa méthode de calcul en 2023, il a trouvé une datation moyenne de **70 ap J.C +/- 250**. On notera cependant que l'origine des fils examinés a été contestée, et que cette nouvelle méthode a nécessité de fabriquer des appareils de traction spécifiques.

En 2022, une équipe de l'Institut de Cristallographie de Bari a procédé à une datation par diffraction des Rayons X à grand angle (méthode WAXS) : en raison de la dégradation de la cellulose dans le temps, plus le fil est ancien, plus l'intensité des

⁹ cf. Revue *Nature*, vol. 337, février 1989.

¹⁰ cf. revue *Archéométrie*, 2019.

rayons X diffractés est faible. Le spectre ainsi observé est proche de celui des tissus trouvés dans les ruines de Massada (forteresse juive au sud de Qumran, détruite par les Romains en l'an 73).

Pour les spécialistes des textiles anciens, comme G. Vial et Mme M. Flury-Lemberg, ce tissu présente certaines caractéristiques particulières :

- il a été réalisé sur un métier à quatre harnais, existant au Moyen-Orient aux premiers siècles mais introduit beaucoup plus tard en Europe ; il a été tissé avec un fil à torsion en Z, utilisé aux premiers siècles au Moyen-Orient mais pas en Europe; et son tissage a été très coûteux (plusieurs centaines d'heures), comme s'il était destiné à ensevelir un dignitaire ;

- il ne contient pas de laine (comme dans les prescriptions bibliques), mais un peu de coton (*Herbaceum*), d'usage ancien au Moyen-Orient ;

- il possède une couture très particulière, entre la bande principale (1,03 m) et la bande supérieure (8 cm) - provenant du même rouleau d'étoffe ; ce type de couture n'existe sur aucun tissu ancien venant d'Europe, mais on l'a observé sur des tissus trouvés dans les ruines de Massada (voir supra).

Les grandes taches d'eau (fig. 1 et 2) ont été attribuées par erreur à l'extinction de l'incendie de Chambéry ; en effet, elles ne correspondent pas du tout au pliage du Linceul à cette époque (1532). Elles peuvent être dues à une conservation beaucoup plus ancienne du tissu, plié en accordéon dans une jarre humide.

Le tissu contient des traces de myrrhe et d'aloès, produits utilisés en Palestine pour l'ensevelissement.

Des pollens, prélevés en 1973 et 1978 par Max Frei, criminologue internationalement connu, attestent du passage du Linceul au Moyen-Orient (Jérusalem, mer Morte, Edesse et Constantinople), et bien sûr en Europe. Décédé en 1983, Max Frei n'a pas eu le temps de publier tous ses travaux. Malgré les critiques, d'autres spécialistes ont trouvé des résultats semblables, notamment des pollens de fleurs qui poussent au printemps dans les vieux murs de Jérusalem. Pour A. Danin, le seul endroit où poussent trois des plantes identifiées « est une zone comprise entre Jérusalem et Hébron ».

La mise en évidence, en 2015, d'haplogroupes ADN de type indien ne permet pas de justifier une origine indienne du tissu, car ils ne viennent pas de fils prélevés dans la texture même du Linceul, mais de poussières aspirées dans l'espace entre le tissu et sa protection (toile de Hollande), par une très petite ouverture.

Enfin, des pièces de monnaie, déposées sur les yeux du supplicié et datables des années 30, ont laissé des traces sur le tissu (voir ci-dessous).

Au total, rien ne s'oppose à ce que ce tissu ait été fabriqué au Moyen-Orient (Syrie, Palestine...) au tournant de l'ère chrétienne. Or aucun autre tissu venant d'un homme enseveli en Palestine au I^{er} siècle n'est parvenu jusqu'à nous, sauf celui découvert en l'an 2000 dans une tombe « étanchée », car l'homme avait la lèpre et la tuberculose ; en effet, chez les juifs, seuls les ossements étaient conservés, car tout le reste était détruit un an après l'inhumation. Pour que ce tissu ait été conservé, il a donc fallu des circonstances exceptionnelles.

Qu'est devenu le linceul du Christ?

Les Évangiles précisent qu'un homme riche d'Arimatee, nommé Joseph, enveloppa le corps de Jésus dans un linceul blanc, et le déposa dans un sépulcre où personne n'avait encore été mis ». Il ne s'agissait pas d'un tissu quelconque, mais d'un linceul « pur » = acheté. Si les apôtres ont conservé, aussi discrètement que possible, ce tissu, impur pour les juifs car taché du sang d'un condamné, l'ont-ils emporté avec eux quand, fuyant les premières persécutions, ils sont partis vers le nord ?

En tout cas, plusieurs textes apocryphes laissent supposer qu'il n'a pas été détruit. Ainsi, l'évangile aux Hébreux (II^e siècle) précise ; « Quand le Seigneur eut donné son suaire au serviteur du prêtre, il se rendit auprès de Jacques et lui apparut ». Et le pape Sylvestre I^{er} a demandé de dire la messe sur des « nappes d'autel en lin, en souvenir du linceul sacré du Christ » (décret de 325).

Qu'a-t-on vénéré à Edesse, puis à Constantinople ?

Edesse (Sanli-Urfa, dans l'est de la Turquie) a été la première ville à se convertir au christianisme ; en 202, une inondation détruit déjà une « Église des chrétiens ». De nombreux philosophes et théologiens chrétiens (Bardesane, saint Ephrem...) y ont séjourné, et la première traduction de la Bible y a été publiée, en syriaque.

Selon Eusèbe de Césarée (*Histoire ecclésiastique*, V^e siècle), le roi Abgar V, contemporain du Christ, lui aurait écrit une lettre pour qu'il vienne le « guérir de son infirmité » ; et le Christ aurait répondu qu'il lui enverrait un de ses disciples, « lorsqu'il aura été élevé ». Le disciple Thadée (Addaï en syriaque) aurait ainsi guéri le roi Abgar de sa lèpre, en apportant à Edesse une image sur un linge ; selon une autre forme de la tradition, Ananias, le serviteur d'Abgar, n'arrivait pas à faire le portrait de Jésus, tellement son visage était lumineux ; voyant cela, « Jésus demanda à se laver, et un suaire lui fut donné. Et quand il se fut lavé, il essuya son visage avec, et, son image y laissant son empreinte, il le donna à Ananias ». (C'est peut-être l'origine de la légende du voile de Véronique, qui ne remonte qu'au XIII^e siècle, ce voile n'étant pas mentionné dans les Évangiles.)

Cette image aurait été redécouverte dans une muraille de la ville en 525. Elle aurait été ensuite profondément vénérée à Edesse, car estimée « non faite par une main humaine » (*acheiropoiète* en grec).

Après un curieux siège par les Byzantins, qui libérèrent 200 prisonniers et donnèrent 12.000 pièces d'or uniquement pour obtenir l'image d'Edesse, elle fut solennellement transférée à Constantinople, le 15 août 944 : « L'empereur reçut avec un faste splendide la sainte toile avec l'image du Christ » (manuscrit de Skylitzès, Bibliothèque nationale, Madrid, fig. 4). L'homélie prononcée à cette occasion précise : « Ce ne sont pas les moyens grâce auxquels la peinture forme les images... qui ont dessiné le resplendissement... il a été empreint par les seules sueurs d'agonie du Prince de la vie, qui ont coulé comme des caillots de sang... Ce sont elles qui ont coloré la réelle empreinte du Christ, car, depuis qu'elles ont coulé, elle a été embellie par les gouttes de sang de son propre côté »

Fig. 4



το αγιον Μανδυλιον

Appelée alors le saint Mandylion (το αγιον Μανδυλιον en grec), cette image d'Edesse a été profondément vénérée à Constantinople, où elle était « considérée comme le plus précieux trésor de la capitale de l'Empire chrétien » (André Grabar). Et les recherches de l'historien Mark Guscini, en 2010, au mont Athos, ont confirmé qu'il s'agissait bien d'un

syndon (terme utilisé dans les trois évangiles synoptiques pour la sépulture du Christ), sur lequel on voyait non seulement le visage, mais également le corps entier et les taches de sang.

Le *sydoine* de NS Jésus-Christ disparaît en 1204, lors de la IV^e croisade. Mais sa présence est signalée à Athènes en 1205, dans une lettre de Théodore Ange au pape Innocent III à propos d'une des reliques pillées à Constantinople, « ce qu'il y avait de plus sacré parmi ces dernières, le linceul où fut enveloppé Notre Seigneur Jésus-Christ après sa mort et avant sa résurrection ». Nous savons que ces choses sacrées sont conservées à Venise, en France et autres pays de pillards, le linceul sacré étant à Athènes ». Or, l'un des chefs de la IV^e croisade, Othon de la Roche, qui avait emporté cette relique ou l'avait reçue en récompense de sa bravoure lors du sac de Constantinople, devint seigneur d'Athènes. La déposa-t-il dans le monastère, tout proche, de Daphni ?

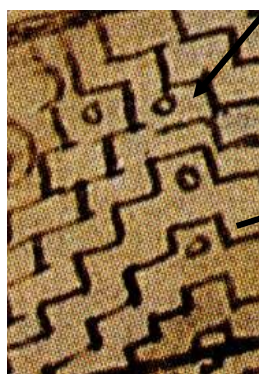
Peut-on identifier l'image d'Edesse au linceul de Turin ?

Jusque dans un passé récent, cette hypothèse n'était pas retenue. Mais ce lien est maintenant acquis, sans ambiguïté. En effet, quatre séries de quatre trous en forme de « L » (ou en équerre) sont visibles au niveau des reins, sur le Linceul, symétriquement par rapport à l'axe principal (fig. 1 et 2). Ils sont antérieurs à l'incendie de Chambéry, car ils figurent déjà sur une reproduction datée de 1516, conservée à Lierre en Belgique. Et ils figurent également sur une gravure du « Codex Pray » (fig. 5), un manuscrit daté au plus tard de 1195, trouvé à Budapest ; cette gravure représente les linges retrouvés vides lorsque les saintes femmes reviennent au tombeau le dimanche matin pour achever la toilette de Jésus. De tels détails, qui n'ont aucun intérêt artistique, ont nécessairement été observés sur le Linceul. L'atténuation progressive de ces quatre séries de quatre trous fait penser à une brûlure accidentelle (encensoir ?).

Une autre gravure de ce manuscrit représente le Christ entièrement nu (ce qui était impensable au XII^e siècle); il a les mains croisées comme sur le Linceul, et il n'a que quatre doigts à chaque main, comme l'homme du Linceul (voir ci-après).



Fig. 5



Trous du Linceul

Comment le Linceul est-il arrivé en France?

L'hypothèse des Templiers et celle associée au retour en France d'Othon de la Roche ne sont plus retenues maintenant. Parmi les hypothèses possibles pour l'arrivée du Linceul à Lirey (d'autres sont en cours d'étude), signalons :

- son envoi préalable, par l'empereur Baudouin II, en 1241, à Saint Louis, qui l'aurait placé dans la grande châsse de la Sainte-Chapelle;
- son arrivée discrète en 1317 à Lirey, grâce aux veuves des derniers ducs d'Athènes, après la chute du duché en 1312.

Qui est l'homme du Linceul ?

Est-ce le Jésus-Christ des Évangiles?

Pour les ethnologues et les anatomistes, l'homme du Linceul est de type syro-palestinien, âgé de 30 à 40 ans ; or saint Luc précise que « Jésus avait environ trente ans au début de sa mission ». Et sa taille, environ 1,78 mètre, n'est pas incompatible avec celle de juifs du I^o siècle, comme l'ont montré des fouilles près de Jérusalem en 1968. Il a une chevelure avec la raie au milieu, une barbe à deux pointes (courante chez les Sémites), et une natte dans le dos, qui pourrait être un signe d'appartenance à un groupe religieux.

Des traces de pièces de monnaie, seulement visibles avec un fort agrandissement, ont été mises en évidence sur ses paupières ; il s'agit de leptons à l'effigie de l'empereur Tibère César, utilisés couramment en Palestine : *dilepton lituus* sur l'oeil droit et *lepton simplum* sur l'oeil gauche ; selon le père Filas, ces pièces ont été frappées par Ponce Pilate uniquement entre les années 29 et 32. Or, le Christ est mort un vendredi 14 Nisan, ce qui est tombé ainsi le 7 avril 30 et le 3 avril 33. Des pièces identiques et présentant la même faute (un K au lieu d'un C dans le mot *Kaisaros*) ont été trouvées récemment chez les collectionneurs (la dernière en 1992).

En dehors des Évangiles, peut-on identifier l'homme du Linceul?

Des traces d'écritures autour du Visage, quasiment invisibles à l'œil nu, ont été mises en évidence en 1994 en s'affranchissant, par traitement de Fourier, du bruit de fond optique généré par les chevrons colorés. Comme le montre la fig. 6 (où ces traces d'écritures sont surlignées), on distingue notamment :

- en dessous du Visage, le mot grec ΗΞΟΥ, signifiant « de Jésus » ;
- à droite, de haut en bas, l'inscription ΝΝΑΖΑΡΕΝΝΟΣ, signifiant «Nazaréen » ; et de bas en haut, l'inscription ΙΝΝΕΚΕ, peut-être être un morceau de la sentence de mort (*In necem ibis*).

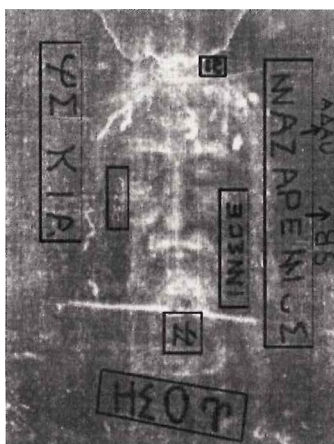


Fig. 6

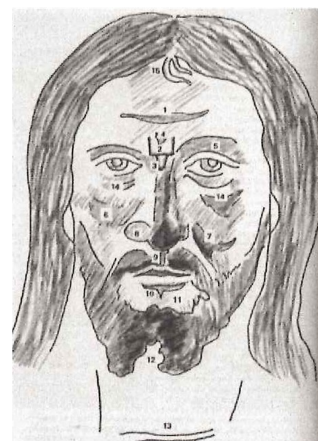


Fig. 7

Selon les paléographes, ce mélange de grec et de latin était utilisé au I^o siècle en Palestine. Il pourrait s'agir des inscriptions légales, faites par le fonctionnaire chargé de préciser le nom, l'origine et le motif de la condamnation du défunt, voire le mois de sa mort (pour venir un an plus tard recueillir les ossements).

L'iconographie byzantine apporte également sa contribution à cette identification : à partir de la fin du IV^o siècle, le portrait du Christ sans barbe et à la chevelure bouclée, comme par exemple le Bon Pasteur au Vatican, est remplacé progressivement par un visage ressemblant à celui de l'homme du Linceul : type sémite, raie au milieu de cheveux descendant sur les épaules, et longue barbe, souvent à deux pointes.

Le botaniste Paul Vignon a observé, sur le Linceul, une quinzaine de signes particuliers qui n'ont aucun intérêt artistique, mais que les iconographes ont reproduits, comme schématisé sur la fig. 7 ; par exemple :

- un carré et un triangle en haut du nez, et une raie transversale au milieu du front ;
- des yeux accentués et « ouverts », car leur tour, blanc sur le positif, permettait cette interprétation (voir fig. 2 bis) ;
- et surtout une importante double mèche de cheveux en haut du front ; les iconographes, qui ne connaissaient pas la circulation physiologique du sang, semblent avoir interprété ainsi la forte coulée de la veine frontale, en forme d'épsilon sur le positif (fig. 2 bis), qui a été arrêtée par les joncs de la couronne d'épines (peut-être ceux qui sont - de nouveau - visibles à Notre-Dame de Paris).

On retrouve tout ou partie de ces signes sur les icônes anciennes, où le Christ est toujours représenté avec les yeux ouverts (de même que sur les anciennes représentations du voile de Véronique), avec parfois l'inscription « Le saint Mandylion », comme à Chypre (XII^o siècle). A Daphni (près d'Athènes), la quasi-totalité de ces signes figure sur l'immense mosaïque du Pantocrator, datant du XII^o siècle (fig. 8).

Fig. 8



Comparaison du Linceul avec les Évangiles

Tout ce qui est dit dans les évangiles de la Passion du Christ se trouve sur l'homme du Linceul, et réciproquement :

- il a reçu des coups sur la figure, et le cartilage de son nez est cassé ;
- il a eu des blessures autour de la tête, faisant penser à un casque d'épines, le *piteus* romain ;

- il a été flagellé par un fouet identifiable au *flagrum* romain, muni de boules de plomb ou d'osselets de mouton. Cette flagellation, quasi à mort (100 à 120 coups de fouet, 800 cm² de peau et de muscles détruits), a entraîné un début de fibrillation cardiaque ;
- il a porté un objet lourd sur l'épaule, identifiable au *patibulum*, poutre transversale des croix ;
- il a fait des chutes, car il a de la terre sous les genoux et sur le nez, identifiée comme une aragonite qui existe notamment à Jérusalem ;
- il a été crucifié au niveau des poignets, et non pas dans les paumes, qui ne peuvent pas supporter le poids d'un corps ; cela a entraîné la rétraction du pouce vers l'intérieur (sollicitation du réseau nerveux), ne laissant voir que quatre doigts seulement à chaque main, comme le montre aussi le « Codex Pray » (voir ci-dessus) ;
- il n'a pas eu les jambes brisées ;
- il était en rigidité cadavérique avant la dépose sur le linceul, en raison de la violence de la flagellation. Or Pilate s'étonna qu'il soit déjà mort, car les condamnés restaient souvent en croix pendant plusieurs jours ;
- il a reçu un coup de lance au côté, d'où sont sortis du sang et de l'eau (sérum) ; ce coup a été donné *post mortem*, car la blessure (de la largeur d'une lance romaine) ne s'est pas refermée ;
- il n'a pas pu être lavé avant l'ensevelissement ;
- il est resté dans ce linceul moins de deux jours. En effet, les caillots de sang ne présentent aucun signe de putréfaction, laquelle commence entre trente et quarante heures ;
- et il a quitté ce linceul sans qu'aucun des caillots de sang n'ait été arraché ; son corps n'a donc pas pu être volé.

En conclusion

Les recherches sur le linceul de Turin se poursuivent dans le monde entier, car il interroge autant les scientifiques que les historiens. Si on ne sait toujours pas comment il est arrivé en France, les études ont confirmé qu'il a séjourné au Moyen-Orient (Palestine, Edesse, Constantinople) bien avant le XIV^e siècle.

Il contient une information incontournable et inexplicable : l'homme enseveli en est sorti moins de quarante heures après y avoir été déposé et sans arracher aucun des nombreux caillots de sang dus à un « supplice indescriptible » (pape Jean-Paul II). Et cet homme est sans doute un Nazaréen d'une trentaine d'années, nommé Jésus, flagellé et crucifié en Palestine au début des années 30. Les chrétiens voient là un signe majeur et saisissant de la résurrection du Christ.

Même si les sceptiques continueront à affirmer qu'il s'agit d'une escroquerie, personne n'a jamais pu reproduire l'empreinte qu'on peut y discerner, avec toutes les caractéristiques très complexes de l'image « sanguine » et de l'image « corporelle ».

Le phénomène physique inconnu qui a produit cette empreinte peut-il avoir faussé le test au carbone 14 de 1988, qui avait daté du Moyen Age « ce tissu bien intrigant »¹¹ ?

Le linceul de Turin restera donc, sans doute encore longtemps, une « provocation à l'intelligence ».

¹¹ Professeur C. Ramsey, directeur du laboratoire C 14 d'Oxford. Communiqué du 31 janvier 2008.